

Montreuil, 06 septembre 2018



PLÉNIÈRE DU CE CIRCULATION DU 30 AOÛT 2018

Lors de cette réunion du comité, la 1ère depuis la mise en œuvre de Nouvel'R le 12 juillet, le directeur du métier Circulation a été relégué au rang de président par intérim, voire procuration. En partance pour la zone de production Nord Est Normandie (NEN), celui-ci, valet de Patrick Jeantet a, comme à son habitude, brasé de l'air et n'a apporté aucune réponse aux élus légitimement désignés par les cheminots. Qu'à cela ne tienne, les élus CGT ne lui ont laissé aucun répit et lui ont rappelé qu'il devrait assumer son rôle jusqu'au bout, même si celui-ci n'a plus aucun pouvoir de décision !!! Sciant lui-même la branche sur laquelle il est assis et se voyant passer de directeur national du métier Circulation à directeur de production, les élus CGT lui ont démontré les premières conséquences de Nouvel'R, alors que cela ne devait rien changer pour les cheminots d'après ses dires !

Consultation sur la formation professionnelle (bloc 1) : bilan 2017, 2018 et prévisionnel 2019

La délégation CGT, lors de ce CE, a dénoncé la politique Emploi et Formation du métier Circulation. Celle-ci est dangereuse pour l'entreprise, les cheminots, et in fine les usagers.

La commission Emploi et la commission Formation se sont tenues en pleine période de conflit provoqué par l'aveuglement des apôtres de la concurrence assoiffés de productivité. La politique « volontariste » mise en œuvre n'a qu'un seul but, faire du flux tendu pour l'emploi et une gestion par tâche pour la formation.

Les difficultés de recrutement qu'éprouvent en apparence les dirigeants nationaux dégrade fortement les conditions de travail de l'ensemble des cheminotes et cheminots. Sans compter bien-sûr le CET qui sert de « cache misère », les cheminots se voyant dans l'obligation d'épargner les jours de congés et fêtes qu'ils ne peuvent se voir attribuer. Et qui bien-sûr permet aux directions des EIC de publier des compteurs temps à peu près nickels, limitant de fait les « besoins » d'embauches.

L'emploi du personnel féminin et des travailleurs en situation de handicap sont en baisse cette année par rapport à l'année dernière, les cheminots contractuels subissent la précarité en étant embauchés à l'annexe C. Pour exemple, 44% des agents contractuels recrutés du collège Exécution le sont à l'annexe C. Concernant la « politique formation », la direction considère la digitalisation comme une « méthode pédagogique », alors qu'elle n'est qu'un « outil » au service de la pédagogie. Se pose aussi la question de la déconnexion, notamment pour les jeunes embauchés qui subissent la pression à l'embauche.

Les orientations de politique Formation et le besoin des agents appellent à une augmentation des formations/informations. Malheureusement, la politique Formation du métier, c'est trop souvent : « Dites moi de ce que vous avez besoin, on vous dira comment vous en passer !!! ».

Le Directeur Circulation, comme à son habitude, a feinté les questions des élus. Comment le métier Circulation prend en compte le transfert de compétences entre les générations de cheminots ? Réponse à côté !

Comment la direction explique-t-elle la baisse continue des heures de formation et quels sont les impacts sur la capacité des cheminots à anticiper les évolutions réglementaires et technologiques ? Réponse à côté !

La direction a-t-elle effectué l'ensemble des formations de l'année précédente et a-t-elle rattrapé les formations non-réalisées ? Réponse à côté !

En clair, pour le Directeur du métier, les cheminots sont mieux formés avec moins d'heures de formation et de formation dédiées. Pour exemple, le ratio d'heures par agent formés est en baisse !



La délégation CGT dénonce l'utilisation faite de l'outil informatique par la Direction dans le domaine Formation. Nous sommes pour l'évolution technologique et informatique et son utilisation quand celle-ci permet de mieux répondre aux besoins des cheminots et améliore leur quotidien. Ce n'est pas ce qu'en fait la Direction, elle se sert de l'outil informatique pour réduire le nombre d'heures de formation, son contenu et sa qualité (e-learning). Une fois de plus, elle s'en sert comme un levier de productivité (suppression de poste de formateur, augmentation de la charge de travail des agents, extension des périmètres d'action...).

La direction mène une attaque sur le savoir des métiers et des emplois des cheminots de la Circulation. Son leitmotiv, « Adapter à une nouvelle culture, une culture différente de la sienne ».

Les élus CGT au CE Circulation ont voté contre lors de cette consultation et appellent les cheminots à se mobiliser dans les prochaines semaines pour renverser la politique funèbre et libérale des fossoyeurs du chemin de fer.

Consultation pour la nomination d'un médecin du travail au cabinet médical de Limoges et de Brive

Depuis la création du CE Circulation, la CGT n'a cessé d'alerter sur l'importance d'un service médical de qualité et de proximité au sein de notre entreprise. Nous avons rappelé au directeur qu'en tant qu'employeur, il est responsable de la santé physique et mentale de ses agents.

La direction a présenté une modification de l'organisation des cabinets médicaux de Brive et de Limoges. Aux vues des documents présentés, les élus CGT se sont abstenus lors du vote de validation de la nomination du futur médecin. Et pour cause, les nouveaux médecins auront en charge le périmètre de 15 CHSCT au lieu de 8. Il assurera le suivi de 1510 agents au lieu de 749 agents sur le cabinet médical de Limoges et 588 agents au lieu de 372 agents sur le cabinet médical de Brive.

Avec la mise en place de ces deux réorganisations, la délégation CGT s'inquiète, une fois de plus, sur les conditions et la charge de travail de ces deux médecins, car avec des temps de travail moindre, ils auront en charge plus d'agents. Ces deux médecins auront en charge 4 cabinets médicaux alors qu'auparavant il y avait 3 médecins pour autant de cabinets. L'entreprise continue sa casse des services médicaux. La santé et le bien-être des salariés devraient être l'une des priorités de l'entreprise au lieu d'imposer une politique de rentabilité et de productivité néfaste et méprisant les cheminotes et cheminots. La CGT s'efforcera toujours de maintenir une médecine de travail et de soin de qualité, accessible à tous, au sein de notre entreprise.

